



LE RALLIEMENT : GYMNASSE NELSON PAILLOU

100 AVENUE BERNARD IV – MURET

leralliementdemuret@orange.fr

☎ 05 61 56 05 08 – site internet : www.leralliementdemuret.fr

DOSSIER INSCRIPTION 2019 - 2020

Pour les anciens adhérents TOUTES SECTIONS :

Le dossier complet est à remettre au secrétariat du 26/06 au 29/06/19 au gymnase, aux horaires suivants :

- Mercredi 26-06-2019 de 14h00 à 18h00
- Jeudi 27-06-2019 de 17h00 à 19h00
- Vendredi 28-06-2019 de 17h00 à 19h00
- Samedi 29-06-2019 de 9h00 à 12h

Pour les nouveaux adhérents TOUTES SECTIONS :

Inscription avec le dossier complet au Gymnase Nelson Paillou

- Dimanche 01/09/2019 de 10h00 à 17h00
- Mercredi 04/09/2019 de 14h00 à 18h00
- Samedi 07/09/2019 de 10h00 à 12h

L'INSCRIPTION SERA VALIDÉE A LA RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

Si toutefois, les créneaux horaires d'entraînement ne correspondaient pas à l'organisation de l'adhérent, tous les frais (inscription + cotisation) seront remboursés avant le premier cours.

COMPOSITION DU DOSSIER :

- Fiche de renseignements **complétée.**
- Fiche sanitaire complétée,
- Autorisations signées, Attestation informations sur assurances licence complétée et signée – **obligatoire**
- **COMPÉTITION UNIQUEMENT** : 1 photo d'identité, nom du gym à mettre au dos de la photo,
- **Règlement total** du droit d'inscription (voir les modalités sur la fiche de paiement),
- Fiche de règlement complétée, 1 fiche par famille pour les fratries

DROIT D'INSCRIPTION : 40 € pour tous les adhérents somme due à l'inscription

LE DOSSIER EST A TÉLÉCHARGER SUR LE SITE INTERNET

A conserver par les familles

COTISATION ANNUELLE SAISON 2019/2020

Pour les nouveaux adhérents : 1 cours d'essai gratuit

GROUPE D'ENTRAINEMENT	ANNEE 2019-2020
PETITE ENFANCE Eveil Duo Parent Enfant - Eveil	220 € (Droit d'inscription 40 € + Cotisation 180 €)
LOISIRS 1 cours par semaine	250 € (Droit d'inscription 40 € + Cotisation 210 €)
COMPETITION 1 jusqu'à 4 heures par semaine	300 € (Droit d'inscription 40 € + Cotisation 260 €)
COMPETITION 2 au-delà de 4 heures par semaine	350 € (Droit d'inscription 40 € + Cotisation 310 €)

Réduction de 40 € par adhérent dès qu'il y a 2 adhérents de la même famille
Réduction de 90 € par adhérent dès qu'il y a 3 adhérents de la même famille

IMPORTANT CERTIFICAT MEDICAL :

Il est obligatoire pour les nouveaux adhérents. Pour les anciens, répondre aux questionnaires de santé Cerfa 15699*01 : si vous avez répondu non à toutes les questions, le certificat médical n'est pas requis, si vous avez répondu oui à une question, consulter un médecin, certificat médical requis.

A REMETTRE AU 1^{ER} ENTRAINEMENT (aucun certificat ne sera pris à l'inscription)

La cotisation prend en compte TOUS les cours durant l'année scolaire et n'inclut pas les cours facultatifs pouvant être éventuellement dispensés pendant les vacances scolaires d'été.

www.leralliementdemuret.fr

A conserver par les familles

LE RALLIEMENT - REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : L'adhésion au Ralliement implique le paiement de la cotisation annuelle dont le montant est déterminé chaque année.

Un certificat médical d'aptitude à la gymnastique doit être fourni **au premier cours** de gymnastique de la saison. Seuls les adhérents ayant remis le dossier complet pourront débiter les cours.

Article 2 : Chaque gymnaste est classé selon son niveau, déterminé par le club, et affecté à un groupe dont les jours et horaires d'entraînement sont communiqués en début de saison. Ces horaires peuvent être modifiés en cours d'année en cas de force majeure du moniteur. Il n'y aura pas de remboursement de cotisation si l'enfant abandonne suite à ces modifications.

Article 3 :

- En aucun cas les droits d'inscription ne seront remboursés.
- En cas d'abandon ou d'arrêt, et ce quel qu'en soit le motif :
 - **avant le 30 novembre**, le club rembourse la cotisation des mois entiers restant dus.
 - **après le 30 Novembre** aucun remboursement ne sera effectué.

Article 4 : Les gymnastes doivent avoir un comportement sportif, discipliné et respectueux vis à vis du moniteur et de leurs camarades. Ils doivent respecter les horaires, n'accéder aux agrès et salles d'entraînement qu'en présence et avec l'autorisation du moniteur. Tout manquement fera l'objet d'une remarque de la part du moniteur qui en informera le responsable technique, une sanction pourra être prononcée par le conseil d'administration.

Toute absence doit être signalée auprès du secrétariat ou de l'entraîneur.

Article 5 : Afin de ne pas perturber le bon déroulement des entraînements, les parents et amis doivent attendre dans le hall d'entrée.

Les parents doivent venir chercher leurs enfants dès la fin du cours, le club ne peut assurer leur surveillance en dehors des horaires convenus et décline toute responsabilité en cas d'accident.

Article 6 : Le Ralliement, n'ayant pas la possibilité d'assurer la surveillance des vestiaires, décline toute responsabilité en cas de vol.

Article 7 : La participation aux compétitions exige le port de la tenue définie par le club et à la charge des parents.

La présence des gymnastes, engagé(e)s, est obligatoire le jour des compétitions. Le calendrier est distribué aux équipes dès que les Fédérations ont informé le club.

Pour les compétitions dans notre région, le déplacement est à la charge des familles.

Pour les compétitions hors région, le club prend en charge le déplacement collectif des gymnastes mais les frais d'hébergement et de restauration restent à la charge des familles.

Article 8 : L'entrée d'adultes dans les vestiaires est strictement interdite.

Article 9 : les gymnastes ne doivent porter aucun piercing, bijoux ou objets apparents pouvant entraîner une blessure que ce soit à l'entraînement ou en compétition.

Ils doivent avoir les cheveux attachés et se munir d'une bouteille d'eau.

Pour la tenue d'entraînement, les gymnastes doivent se référer aux consignes de l'entraîneur.

Le club se réserve le droit de refuser temporairement les gymnastes porteurs de poux ou lentes non traités.

Article 10 : L'adhésion au club implique l'acceptation du présent règlement dans sa totalité.

A conserver par les familles

SAISIE LOGICIEL ABANDON DATE :

DATE CERTIFICAT MEDICAL (ANCIEN ADHERENT) :

FICHE DE RENSEIGNEMENTS INDIVIDUELLE

GROUPE + MONITEUR :

NOM DE L'ADHÉRENT : **PRENOM** :

Date de naissance :

Mère de l'enfant :

NOM : **PRENOM** :

Profession :

Mail :

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Adresse :

VILLE : Code postal :

TEL : **Portable** :

Père de l'enfant :

NOM : **PRENOM** :

Profession :

Mail :

Merci d'écrire le plus lisiblement possible

Adresse (si différente de la mère) :

VILLE : Code postal :

TEL : **Portable** :

AUTRE PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

NOM : Prénom :

TEL :

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Je m'engage à respecter les modalités suivantes :

- Vérifier la présence d'un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant,
- Récupérer mon enfant à l'heure précise de fin du cours.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur (site internet ou affichage dans les locaux du Ralliement) et déclare en accepter le contenu :

Le Responsable Légal

Date

CERTIFICAT MÉDICAL - ANCIENS ADHÉRENTS : CERFA 15699*01

Je soussignée atteste avoir renseigné le questionnaire de santé CERFA N°15699*01 et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions. Formulaire disponible sur le site : [https : https://www.leralliementdemuret.fr/](https://www.leralliementdemuret.fr/)

Date :

Signature :

ATTESTATION D'ASSURANCES

LICENCE CLUB

Par l'adhésion votre enfant bénéficie d'une assurance, mais la loi nous fait obligation de vous informer de votre intérêt à souscrire des garanties forfaitaires complémentaires en cas de dommages corporels.
Ces documents d'informations sont à votre disposition au secrétariat ou sur le site internet du Club.

Je soussigné(e) Mr, Mme
Responsable de l'enfant : atteste être informé(e) de pouvoir souscrire des **garanties facultatives forfaitaires complémentaires** en cas d'accident corporel pour la pratique de la gymnastique de mon enfant.

Je désire souscrire volontairement une extension option 1 - 2 OU 3.

Je souhaite bénéficier des garanties de base et atteste avoir volontairement refusé de souscrire des garanties complémentaires.

Fait à Muret, le :

Signature du représentant légal Précédée de la mention «Lu et approuvé»

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre de l'activité de notre Association, votre enfant peut être amené à être photographié ou filmé. Si vous vous opposez à la diffusion de ces images sur nos supports de communication (**Site internet : leralliementdemuret.fr, Facebook : le Ralliement Muret GR - le Ralliement Muret GA - le Ralliement Muret PE, Instagram : grmuret.leralliement – ga.leralliement**), merci de nous le signaler par lettre recommandée avec accusé de réception.

Fait à Muret, le :

Signature du représentant légal Précédée de la mention «Lu et approuvé»

SECTEUR COMPÉTITION

AUTORISATION COMPETITION

Je désire que ma fille, mon fils Participe aux compétitions, et je m'engage à respecter le calendrier des compétitions donné en début de saison.

Afin de ne pas compromettre la participation de toute l'équipe et donc de ses camarades, nous vous demandons de vous engager à réserver ces dates et à être présents à partir du moment où vous aurez répondu favorablement aux entraîneurs.

A SAVOIR : FRAIS DE COMPETITION A LA CHARGE DES PARENTS

1° - TENUE D'UN(E) GYMNASTE

- Justaucorps pour les filles : **en G.A.** : prix : 100 euros environ, **en G.R.** : prix 130 euros environ. Des ventes d'occasion sont mises en place.

- Pour les garçons : Léotard + short (prix : 80 euros environ) et sokol pour les + 12 ans (30 euros environ),

- Veste du club : à l'achat : 40 euros, ou en location : 10 euros pour la saison avec un chèque de caution de 40 euros.

2° - DEPLACEMENTS / STAGES / COMPETITIONS :

- Frais d'hébergement et de repas à la charge des familles. Le club organise des déplacements collectifs, dans la mesure du possible, pour les compétitions au-delà de 150 kms du club.

Fait à Muret, le :

Signature du représentant légal Précédée de la mention «Lu et approuvé»

FICHE SANITAIRE

1 – IDENTITÉ DU GYMNASTE

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES AU BON DEROULEMENT DE LA SAISON GYMNIQUE DE L'ENFANT, ELLE SERA DÉTRUITE A LA FIN DE LA SAISON.

2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** (hors maladies infectieuses ou bactériennes) pendant la saison ?

Oui Non

Si **Oui**, joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec notice) Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

ALLERGIES : ASTHME Oui Non MEDICAMENTEUSES Oui Non

ALIMENTAIRES Oui Non AUTRES :

PRECISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE A TENIR (si automédication le signaler)

.....
.....
.....
.....

3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHESES AUDITIVES, DES PROTHESES DENTAIRES, ETC ... PRECISEZ.

.....
.....
.....

4 – RESPONSABLES DE L'ENFANT

NOM PERE PRENOM PERE:

TEL FIXE OU PORTABLE : BUREAU :

NOM MERE PRENOM MERE:

TEL FIXE OU PORTABLE : BUREAU :

Je soussigné, responsable légal de l'enfant, déclare exact les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable technique à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

5-AUTORISATION PARENTALE – HOSPITALISATION

Je soussigné, M..... agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur de l'enfant : déclare donner plein pouvoir à l'Association de Gymnastique LE RALLIEMENT représentée par son Président ou l'un des membres Directeur, pour prendre toutes dispositions nécessaires dans le cas ou mon enfant serait malade ou accidenté(e) pendant l'entraînement ou en compétition.

En cas d'urgence, je désire que mon enfant soit hospitalisé à :

Date :

Signature :

FICHE PAIEMENT Fratrerie 1 fiche par famille		MONTANT TOTAL : DROIT D'INSCRIPTION 40 € + COTISATION	
NOM PRÉNOM GYMNASTE : GROUPE :		40 € +	
NOM PRÉNOM GYMNASTE : GROUPE :			
NOM PRÉNOM GYMNASTE : GROUPE :			
RÉDUCTION	<input type="checkbox"/> 2 ENFANTS : - 40 € <input type="checkbox"/> 3 ENFANTS : - 90 € <input type="checkbox"/> MONITEURS : - 40 €	—	
TOTAL			

DROIT D'INSCRIPTION : 40€ Chèque indépendant, encaissé à l'inscription

- Chèque N° Banque :

- Espèces : Versé le :

COUPONS SPORT ET CHEQUES ANCV

- Montant Coupons Sports : Versé le :

- Montant Chèques ANCV : Versé le :

ESPECES **IMPERATIF : les règlements en espèces doivent être soldés au 30/11.**
 Les gymnastes n'étant pas à jour de leurs paiements ne seront pas autorisés à participer aux cours.

- réglé le : 30 septembre 2019 - montant :

- réglé le : 31 octobre 2019 - montant :

- réglé le : 30 novembre 2019 - montant :

CHEQUES - 6 versements possibles - chèque à l'ordre du Ralliement

NOM DU TITULAIRE DES CHEQUES :

BANQUE :

MERCI DE NE PAS FAIRE DE DÉCIMALES

- chèque N°montant : - Encaissement le 30-09-2019

- chèque N°montant : - Encaissement le 31-10-2019

- chèque N°montant : - Encaissement le 30-11-2019

- chèque N°montant : - Encaissement le 31-12-2019

- chèque N°montant : - Encaissement le 31-01-2020

- chèque N°montant : - Encaissement le 28-02-2020